



# Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

## Section fédérale des O. Agricoles/C.A.

Paris, le 16 septembre 2009

### LETTRE CIRCULAIRE N°70/49/2009

- Ⓜ Aux Secrétaires de Syndicats du CA
- Ⓜ Aux Membres de la C.E. et du C.N.
- Ⓜ SECTION FEDERALE DES O. AGRICOLES

## SIR Unique : Commission de concertation du 11/09 à la FNCA...

A la demande des Organisations Syndicales, avec le soutien massif des Personnels des G.I.E informatiques exprimé lors du mouvement social du 2 juillet 2009, la FNCA a accepté la création d'une commission de concertation représentative du Personnel qui sera impactée directement par le projet.

Les échanges sur le **périmètre social** de l'opération ont mis en évidence son ampleur qui **dépasse largement le seul personnel des G.I.E Informatiques** ; en effet, les Caisses Régionales devront adapter leur Informatique de Proximité, leur ressource d'Infocentre et réaliser les modifications organisationnelles liées au nouveau système d'Information (construit sur la base du système d'A.M.T). Cet impact local en C.R est aujourd'hui très mal appréhendé. Un référencement plus précis est exigé à nouveau par les organisations syndicales de la part de la Direction du Projet.

**Une "contre-mesure" est en cours sur le terrain par les organisations syndicales afin de vérifier le (nouveau...) chiffrage de la Direction...**

L'étude de faisabilité avance. **Avant la fin octobre, le protocole d'accord sera en version quasi-définitive** et sera par la suite présenté aux instances des C.R et des G.I.E pour avis.

L'objectif annoncé est un **démarrage possible du projet en janvier 2010**, soit une première bascule de Caisse Régionale mi-2011 dans le scénario le plus rapide.

Le processus d'information et de consultation pour le volet social se fera dans le cadre de l'accord national sur les «réorganisation et regroupement de moyens» arrivant à échéance le 31/12/2009.

Les arbitrages sur les principaux scénarios du projet ne sont pas encore réalisés. Le manque d'informations sur l'existant et sur leur analyse rend la tâche difficile pour la commission de concertation qui a pour rôle de peser en amont pour réduire l'impact social du projet.

Pour les Informaticiens des S.I.R, si l'avenir des sites comptant plus de 100 salariés ne pose pas de problème, **l'avenir des sites de moins de 25 personnes est compromis...** entre les deux, des critères à définir permettront de statuer entre fermeture, sites secondaires permanents ou sites temporaires.

Les deux structures de la nouvelle entité (SNC, SAS ou GIE), une pour la MOE et une autre pour la MOA, pourraient être prêtes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, pour accueillir le Personnel des G.I.E existants et le Personnel détaché des C.R.

Au delà de la phase de transition, la nouvelle structure MOE ne devrait être qu'une structure employeuse.

L'impact social du projet NICE, y compris à court terme, ne se limite pas aux seuls G.I.E et aux Informaticiens.

Les nécessaires adaptations d'organisation au nouveau système d'information et la conduite de changement **concernent directement l'emploi en C.R et seront générateurs d'importantes perturbations de l'activité au quotidien, comme l'ont déjà démontré les précédentes bascules informatiques pourtant de moindre ampleur...**

En dehors de la réduction des coûts bien sûr, un des objectifs de ce nouveau système unique est de faciliter la coopération (renforts, mutualisation des moyens) en CR, **l'étape suivante étant bien le regroupement des Back-offices et des services des Sièges.**

Les solutions de reclassement et d'accompagnement pour les Informaticiens aujourd'hui pourraient être proposées plus largement demain, **le volet social de "NICE" nous concerne TOUS !**

*Vous pouvez nous transmettre vos réflexions et analyses sur l'impact social local pour votre entité en vue d'enrichir nos propositions avant la prochaine réunion de concertation du 9 octobre.*

### **Constats/interrogations :**

**MIGRATION :** Le Chef de Projet a fait appel à «PLAISIR INFORMATIQUE» épaulé par un acteur majeur de l'Infogérance. Le planning de migration des CR n'est pas encore établi.

Beaucoup de questions, à l'heure d'aujourd'hui restent sans réponses. Le futur SI (système d'information) impactera non seulement l'ensemble des métiers de l'informatique mais l'ensemble de la profession bancaire du monde Crédit Agricole et principalement les Caisses Régionales.

Actuellement, le périmètre du futur GIE, reste très flou :

- Quid de l'IP (Informatique de proximité).
- Quid de l'assistance utilisateur.
- Quid des "Backs Office".
- Quid de la frontière entre la MOA (Maître d'Ouvrage) et la MOE (Maître d'Œuvre).
- Quid du nombre des sites.

Autant de questions inquiétantes pour les informaticiens, pour autant, il ne faut pas oublier nos "Bailleurs de fonds" que sont les CR.

- Formation à des nouveaux produits, à des nouvelles technologies.
- Disparition probable de métiers à connotation informatique (ex : paramétrage spécifique, correspondant informatique...).
- Risque de perturbation entre assimiler le future SI, tout en maîtrisant l'outil de travail quotidien.
- Risque d'allongement du temps de réaction en cas de problème.

Notre délégation était composée de : **Pascal PORGE** (CR Toulouse), **Hervé DENIAU** et **Eric LE QUERE** (GIE EXA Centre Loire) et **Gilles BARALLINI**.

**Prochaines réunions :**

- ✚ Commission plénière de concertation : 23 septembre.
- ✚ Présence de messieurs : NANQUETTE, DEWILDE, JABALLAH
- ✚ Commissions spéciales de concertation : 9 octobre et 30 octobre

*NB : Attention à l'information filtrant vers l'extérieur, nous sommes dans un groupe coté, il en va de votre responsabilité...*

**Gilles BARALLINI**  
**Délégué National C.A.**